

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00136 Numéro SIREN : 493 665 871 Nom ou dénomination : ACK

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/045505

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/045505**
n°de gestion : **2007B00136**
n°SIREN : **493 665 871 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 10/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACK - Société par actions simplifiée
rue Jacques de Vaucanson Zac de la Pesselière 69780 Mions -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5351753



43505

N° 2050-SD2018

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ack		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 8 RUE JACQUES DE VAUCANSON 69780 MIONS		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 4 9 3 6 6 5 8 7 1 0 0 0 1 5		Néant *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8		
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF 81 070	AG	37 820 43 250
		Fonds commercial (1) AH 5 153 818	AI	5 153 818
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP 118 295	AQ	88 135 30 160
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT 39 756	AU	29 440 10 316
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU 1 637 708	CV	1 637 708
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH 38 075	BI	38 075
	TOTAL (II) BJ 7 068 722		BK	155 395 6 913 327
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 178 764	BY	178 764
		Autres créances (3) BZ 697 308	CA	697 308
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
		Disponibilités CF 25 184	CG	25 184
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH 76 444	CI	76 444	
	TOTAL (III) CJ 977 699	CK	977 699	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 8 046 422	IA	155 395 7 891 027	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété * Immobilisations :		Stocks : Créances :		

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

Désignation de l'entreprise		ack		Néant ☐		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	DA	37 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	3 700				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 884 680				
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	489 747				
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK	186 896				
	TOTAL (I)	DL	4 602 023				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	748				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 927 558				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	135 683				
	Dettes fiscales et sociales	DY	225 014				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA					
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
TOTAL (IV)	EC	3 289 004					
Ecarts de conversion passif *	ED						
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 891 027					
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) { Dont Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC					
		ID					
		IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	961 004					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	748					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { ns * services* }	FD		FE		FF	
		FG	1 496 239	FH		FI	1 496 239
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 496 239	FK		FL	1 496 239
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	47 265
	Autres produits (1) (11)					FQ	15
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 127 944
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	34 033
	Salaires et traitements*					FY	287 013
	Charges sociales (10)					FZ	193 306
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	dotations aux amortissements*			GA	29 009
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(127 791)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	653 421
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	653 421
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	40 973
	Différences négatives de change					GS	34
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	41 007
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	612 414
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	484 623

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>ack</u>										Néant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	1 140	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	1 140	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 140)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(6 264)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 196 940
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 707 193
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	489 747
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières						HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG		
	(3)	Dont	{ Crédit - bail mobilier *						HP		
			- Crédit - bail immobilier						HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							IJ	653 421	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							IK	37 400	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)							HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)							RD		
	(9)	Dont transferts de charges							A1	47 265	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Penalites amendes								1 140		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

ACK

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos-le
31 décembre 2018
Montants exprimés en EUR**

ACK
8, rue Jacques de Vaucanson
ZA de la Pesselière
69780 Mions
Ce rapport contient 15 pages

Table des matières

Faits majeurs	3
1.1 Evénements principaux de l'exercice	3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables	3
2 Informations relatives au bilan	4
2.1 Actif	4
2.1.1 Tableau des immobilisations	4
2.1.2 Tableau des amortissements	4
2.1.3 Fonds commercial	4
2.1.4 Immobilisations corporelles	5
2.1.5 Immobilisations financières	5
2.1.6 Créances	7
2.2 Passif	8
2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres	8
2.2.2 Capital	8
2.2.3 Dettes financières	9
2.2.4 Autres dettes	9
2.2.5 Charges à payer	9
3 Informations relatives au compte de résultat	10
3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	10
3.2 Résultat financier	10
3.3 Résultat exceptionnel	10
3.4 Impôt sur les bénéfices	10
3.4.1 Autres informations significatives	10
4 Autres informations	11
4.1 Effectif moyen	11
5 Annexes	12
5.1 Annexe 1	12
5.2 Annexe 2	13
5.3 Annexe 3	14

Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu sur l'exercice

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Fonds commercial

- Le fonds commercial pour 5 153 818€ correspond au mali de fusion suite à l'absorption de la société ACK par la société ABT dont la dénomination sociale a été transformée en ACK (nom de la société absorbée en date du 11 juillet 2008).

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Fonds commercial	Non amorti	
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 4 ans

- Affectation du boni ou mali de fusion

Eléments d'affectation	Montant	Dépréciation
Fonds commercial	5 153 818 €	0
Total	5 153 818 €	

- Modalités de dépréciation ou sortie du mali de fusion

La valeur d'utilité du fonds de commerce est évaluée selon la méthode utilisant une approche multicritère en prenant en compte notamment la rentabilité et l'activité, tant historique que prévisionnelle.

Une dépréciation est constituée si cette valeur est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

:

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Tableau page suivante

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participations A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus <i>1. Filiale (+ 50 % du capital détenu par la société)</i>										
	ACK FORANKRA	2 125 906	100 %	483 972	483 972	0	Néant	16 285 841	717 356	142 500
	L-EX	439 118	100 %	10 336	10 336	0	Néant	6 782 656	293 965	200 000
	GPI	488 650	100 %	1 143 400	1 143 400	0	Néant	3 189 752	202 308	300 000
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société) et autres filiales NEANT										

2.1.5.2 *Evaluation des titres*

Les titres détenus par la société ACK ont été évalué selon la méthode utilisant une approche multicritère en prenant en compte notamment la rentabilité et l'activité, tant historique que prévisionnelle.

Une dépréciation est constituée si cette valeur est inférieure à la valeur comptable des titres.

2.1.5.3 *Postes du bilan relatif aux filiales et participations*

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés	178 764	
Autres créances	585 208	
Emprunts et dettes financières	0	
Emprunts et dettes financières diverses	2 927 558	
Dettes fournisseurs	0	
Autres dettes	0	
Charges financières	37 400	
Produits financiers	653 421	

2.1.6 *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.1.6.2 *Charges constatées d'avance*

Le poste comprend des charges d'exploitation engagées pour l'exercice 2019 pour 76 444 €

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	37 000			37 000
Primes, réserves	3 440 198	448 182		3 888 380
Report à nouveau	0			0
Résultat	448 182	489 747	448 182	489 747
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	186 896			186 896
Autres	0			0
Total	4 112 276	937 929	448 182	4 602 023

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 37 000 parts sociales de 1 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Société suédoise AXINTER, dont le siège social est à Stockholm.

Conformément aux articles L. 233-17 et R. 233-15 du Code de commerce, la société ACK SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

2.2.2.3 Evaluations fiscales dérogatoires

- La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :

Les frais d'acquisition sur titre inscrit à l'actif sont amortis fiscalement en dérogatoire sur cinq ans.

2.2.2.4 Engagements pris en matière de retraite

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2018. L'engagement évalué au 31/12/2018 s'élève à 11 766 € charges sociales comprises.

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	748
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 335
Dettes fiscales et sociales	125 091
Autres dettes	0
Total	141 174

2.2.5.1 Autres informations significatives

Dettes en monnaie étrangère ayant enregistré un écart de conversion : Etat néant

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Prestations de services	1 496 239
Total	1 496 239

3.2 Résultat financier

Le poste comprend notamment les dividendes et intérêts sur compte courants pour 653 k€, diminué des intérêts d'emprunts pour 41 k€.

3.3 Résultat exceptionnel

Le poste comprend les amendes et pénalités.

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Autres informations significatives

- Sociétés intégrées fiscalement

Dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale avec les sociétés filles ACKFORAKRA, L-EX et GPI, ACK est seule redevable de l'impôt société auprès de l'administration fiscale. L'économie ou la charge d'impôt liée à l'intégration fiscale est conservée par la société tête de groupe. Montant de l'impôt en provenance de l'intégration fiscale : 424 811 €, montant de l'impôt de la société de la société tête de groupe : - 6 264 €.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et Techniciens	0	
Employés	0	
Ouvriers	0	
Total	2	0

5 Annexes

5.1 Annexe 1

⑤

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2018

Designation de l'entreprise ack									
Néant ☐									
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
					1		2		3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	5 230 948	KE		KF 3 940
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				KP	87 300	KQ		KR 30 995
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 000	KW		KX
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	34 511	LC		LD 1 245
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ
	Avances et acomptes				LK		LL		LM
	TOTAL III				LN	125 811	LO		LP 32 240
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
	Autres participations				8U	1 637 708	8V		8W
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	38 075	IU		IV
	TOTAL IV				LQ	1 675 783	LR		LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	7 032 543	OH		ØJ 36 180
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence
					par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LW	5 234 888	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	118 295	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK
	Autres	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	4 000	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ
	Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	35 756	MU
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA
	Avances et acomptes				NC		ND		NE
	TOTAL III				IV		NG	158 051	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		ØW
	Autres participations				IO		ØX	1 637 708	ØZ
	Autres titres immobilisés				II		2B		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	38 075	2G
	TOTAL IV				I3		NJ	1 675 783	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	7 068 722	ØM

5.2 Annexe 2

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2018

Désignation de l'entreprise <u>ack</u>										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	17 640	PF	20 179	PG	0	PH	37 820	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	87 300	PW	835	PX	0	PY	88 135	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	819	QE	500	QF	0	QG	1 318	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	20 628	QM	7 494	QN	0	QO	28 122	
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	108 746	QV	8 829	QW		QX	117 576	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	126 386	OP	29 008	OQ		OR	155 395	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général sans verse (NP + NQ + NR)		NW	Total général sans verse (NS + NT + NU)		NY	Total général sans verse (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

5.3 Annexe 3

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : ack										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	38 075	UV		UW	38 075		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	178 764		178 764				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée*)) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	762		762				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	111 337		111 337				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 556		2 556				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	582 652		582 652				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	76 444		76 444				
	TOTAUX			VT	990 591	VU	952 516	VV	38 075		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	748		748						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 728 000		400 000		2 328 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	135 683		135 683						
Personnel et comptes rattachés		8C	75 555		75 555						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	97 269		97 269						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	25 588		25 588					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	26 602		26 602					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	199 558		199 558						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 289 004	VZ	961 004		2 328 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	423 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	400 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ACK
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 37 000 euros
Siège social : Rue Jacques de Vaucanson ZAC de la Pesselière
69780 MIONS
493 665 871 RCS LYON

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 489 746,61 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 489 746,61 euros

AFFECTATION

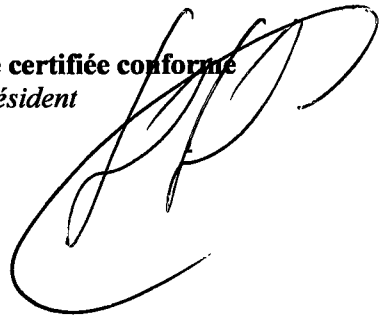
Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 489 746,61 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Copie certifiée conforme
Le Président



ACK SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

ACK SAS

ZAC De La Pesselière
8 rue Jacques Vaucanson
69780 Mions

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACK SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0)4 78 17 81 79, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Ack SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 28 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SL' or 'S. Lazard', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Sophie Lazard